



5° - MAICHES DE LA SOURCE ET DES CASELIAS

Tarifs des carreaux et véhicules du Grand Marché - Délibération du Conseil municipal du 4 juin 1973, affaire n° 4 et arrêté municipal n° 322 du 6 septembre 1978 :

- \* carreaux de 1 m2 50..... 1 F par jour
- \* véhicules..... 10 F par jour.

Je vous demande donc, pour chacun de ces marchés, de fixer les nouveaux tarifs et leur date d'application.

LE MAIRE - donne lecture de l'avis des Commissions :

"Les commissions pensent qu'une étude économique minimale doit être faite pour connaître l'intérêt qu'il y aurait à augmenter les tarifs, compte tenu des contraintes liées à la perception des redevances.

En l'état actuel des choses, en effet, le coût de gestion des redevances n'est même pas compensé par leurs montants sans même tenir compte des frais généraux d'entretien".

LE MAIRE - Je mets aux voix le rapport ci-dessus, avec l'avis des Commissions.

Le Conseil Municipal ADOpte A L'UNANIMITE l'avis des Commissions ; les nouveaux tarifs seront fixés à une session ultérieure.

\*

\*

\*

Pour le Préfet et par délégation,  
 Le Directeur des Finances et des Collectivités  
 Locales, Riqui Martin Claude Alarcou  
 Pour copie conforme  
 St Denis le 28 Août 1981  
 Le chef de Bureau délégué  
 Jacques Lacoste

NOTE ANNEXE

CONCERNANT LE RELEVEMENT

DES DROITS DE PLACE SUR LES MARCHES

1° - A titre purement indicatif, les tarifs des marchés de Saint Pierre et de Saint Paul sont les suivants :

\* SAINT PIERRE

- Carreaux..... 1,05 F par jour  
25,50 F par mois
- Box, suivant les dimensions, de 255,60 F à 426 F par jour.

\* SAINT PAUL

- Carreaux..... 4,00 F par jour  
100,00 F par mois
- Véhicules..... 10,00 F par jour
- Box sans frigorifique..... 175,00 F par mois
- Box avec frigorifique..... 205,60 F par mois.

2° - Le service des Contributions pour l'imposition des utilisateurs du Marché de Saint-Denis se base sur une valeur locative annuelle de 480 F pour les petits carreaux, de 1 200 F pour les grands carreaux, et de 2 000 F à 3 000 F pour les boxes.

ETUDE SUR LES MARCHESI - COMPARAISON ENTRE LES RECETTES ET LES DEPENSES

Pour chaque marché, on a actuellement les recettes, et les dépenses en personnel, suivantes :

1° - Grand marché plus marchés forains de la Source et des Camélias

* Recettes annuelles.....	98 406,00 F
* Dépenses annuelles en personnel.....	332 593,08 F

2° - Petit marché

* Recettes annuelles.....	101 586,00 F
* Dépenses annuelles en personnel.....	507 132,84 F

3° - Marché de Sainte Clotilde et marché forain du Chaudron

* Recettes annuelles.....	65 358,00 F
* Dépenses annuelles en personnel.....	263 423,16 F

Donc, pour équilibrer les recettes par rapport aux dépenses en personnel, qui représentent la plus grosse partie des dépenses totales des marchés, il faudrait pour :

- le petit marché, les multiplier par 5
- le grand marché, les multiplier par 3,5
- le marché de Sainte Clotilde, les multiplier par 4.

\*            \*

II - SITUATION ACTUELLE DES TROIS MARCHES COUVERTS

A) Au marché de Sainte Clotilde, on a :

- 40 carreaux de légumes/fruits, dont 18 sont occupés
- 15 boxes de boucherie/charcuterie, dont 1 est occupé
- 2 boxes pour bar/restaurant qui sont tous les deux occupés.

B) Au grand marché, on a :

- 248 carreaux de légumes/fruits, dont 118 sont occupés
- 1 box pour glacier
- 4 boxes pour bar/cantine
- 1 box pour restaurant
- 6 boxes de charcuterie (attribués à 2 locataires)
- 3 boxes de boucherie (attribués à 1 locataire)
- 2 boxes de poissonnerie (attribués à 1 locataire)
- 1 box de serrurerie (attribué à 1 locataire)
- 2 boxes d'artisan (attribués à 1 locataire).

.../...

C) Au petit marché, on a :

- 57 carreaux de marchands de légumes
- 6 boxes de boucherie/charcuterie
- 8 boxes de poissonnerie
- 6 étals de marchands de volaille

\*

\* \*

III - POINT CONCERNANT LA DISTINCTION DES RECETTES DU GRAND MARCHÉ, DE CELLES DES MARCHÉS FORAINS DE LA SOURCE ET DES CAMELIAS, ET DES RECETTES DU MARCHÉ DE SAINTE-CLOTILDE, DE CELLES DU MARCHÉ FORAIN DU CHAUDRON

Dans la pratique, au niveau de la comptabilité, ces recettes sont cumulées respectivement, mais comme les carreaux du grand marché et du marché de Sainte Clotilde sont occupés, en permanence, ils sont payés au mois 30 F dans le premier cas et 45 F dans le second. On peut, de manière approximative, faire la répartition suivante :

A) Grand marché/marchés forains de la Source et les Camélias - Recettes totales : 98 406 F

* Recettes grand marché seul	
. 118 x 30 x 12 pour les carreaux.....	42 480 F
. 20 x 100 x 12 pour les boxes.....	24 000 F
	-----
TOTAL.....	66 480 F
* Recettes des marchés forains de la Source et des Camélias	
98 406 F - 66 480 F =.....	31 926 F

B) Marché de Sainte Clotilde/marché forain du Chaudron - Recettes totales : 65 358 F

* Recettes marché de Sainte Clotilde	
. 18 x 45 x 12 pour les carreaux.....	9 720 F
. 3 x 150 x 12 pour les boxes.....	5 400 F
	-----
TOTAL.....	15 120 F
* Recettes marché forain du Chaudron	
65 358 F - 15 120 F =.....	50 238 F